

Règlement de l'exposition d'un jour 22/09/07.

- 1) Le C.P.S.N. organise sa première exposition d'un jour dans la salle communale de SPY le 22/09/07.
- 2) Les éleveurs de tous pays, de toutes fédérations sont admis. La preuve de propre élevage, l'attestation pour les bagues 000 ou une copie de celle-ci pourra être exigée à l'enlogement.
- 3) Le bulletin d'inscription doit parvenir au secrétariat d'exposition pour le jeudi 20/09. Pour les bulletins reçus suffisamment tôt et sur demande (voir bulletin d'enlogement) , envoi des étiquettes par la poste. Dans le cas contraire, les étiquettes seront à votre disposition le jour de l'enlogement.
- 4) Le droit d'inscription s'élève à 1,00 € par oiseau .
- 5) Seuls les oiseaux de classe A: oiseau jeune, propre élevage 2007 peuvent concourir. N.B. pas de stam.
- 6) Seules les cages réglementaires A.O.B. peintes en noir extérieur et blanc intérieur (noir complet autorisé pour les cages ouvertes) , en parfait état de propreté, seront acceptées à l'enlogement. La mangeoire incorporée à la cage se placera à droite, l'abreuvoir (hauteur 10 cm et 35 mm de diamètre) culot blanc avec ou sans anneau sera à gauche. Les étiquettes seront collées à droite sur le devant des cages. Aucune dérogation ne sera admise, sauf cage homologuée par la fédération du pays et ce pour les exposants étrangers. Le fond de la cage sera garni de sable blanc.
- 7) Le jugement s'effectue à l'anglaise avec un classement de 1 à 7 selon les séries désignées. Chaque premier de race (en posture) ou premier de groupe (en couleur) sera récompensé par sa photo mise sous cadre. Le meilleur oiseau de posture et le meilleur oiseau de couleur seront récompensés par un prix de valeur.
- 8) Le comité décline toute responsabilité pour la perte ou le vol des oiseaux enlogés.
- 17) Les cas non prévus au règlement, de même que les litiges éventuels, seront tranchés par le comité du C.P.S.N..
- 18) En enlogant ses oiseaux, l'amateur déclare se soumettre au présent règlement.

Dispositions particulières aux canaris de forme et posture.

- Cages fond vert (réglementaires) acceptées pour gloster et norwich
- L'inscription d'un mâle ou d'une femelle est sous la responsabilité de l'amateur. Seul le juge a le pouvoir de déclasser un oiseau incorrectement inscrit.
- LIPOCHROME: sont considérés lipochromes, tous les unicolores complètement jaune , blanc, rouge, ou avec maximum une tache plus petite qu'un centimètre carré, ou trois plumes jointives foncées dans les ailes ou la queue.
- PANACHE: sont considérés panachés, les oiseaux possédant une tache plus grosse qu'un centimètre carré, soit plusieurs taches, soit plus de trois plumes foncées dans les ailes ou la queue, et ce jusqu'à ¾ panaché.
- MELANINE: sont considérés mélanines les oiseaux vert, brun, bleu, agate et isabelle à partir de ¾ panaché jusqu'à pigmentation complète. Un oiseau blanc est toujours considéré comme schimmel.

D éroulement de la journée

Enlogement -le vendredi 21/09 de 18 à 21h00
 -le samedi 22/09 de 7 à 8h30

Jugement à partir de 9h00

Ouverture au public à partir de 14h00

Les exposants peuvent assister à distance au jugement et ont accès à la salle dès le jugement terminé.

Remise des prix à partir de 17h30.
Délogement à partir de 18h30